

une au gérant de la coopérative du blé de la Saskatchewan, et une autre au gérant de la coopérative du blé du Manitoba. La dernière fois que j'ai rencontré M. Hoey, il n'avait pas encore reçu de réponse. Donc je constate que nous ne sommes malheureusement pas plus avancés que nous l'étions hier soir, au sujet de ce bill. Je désirais exposer ces faits aux honorables membres de cette Chambre. Je crois qu'il est mieux pour tous que nous ajournions la question jusqu'à cet après-midi, le plus tôt, mais c'est à la Chambre à en décider.

L'honorable M. DANDURAND: La dépêche de l'honorable représentant de Moose Jaw dit que le bill, tel que présenté, rencontre une forte opposition. C'est là son opinion. L'étendue de cette opposition n'a pas été clairement démontrée à cette Chambre, et l'attitude des producteurs de grain de l'Ouest, en exprimant leur opinion sur ces amendements, dépendra beaucoup du danger que courrait le bill d'être rejeté. Je suis moi-même dans une semblable position. J'essaierai d'obtenir, ce matin ou cet après-midi, l'opinion du Sénat sur le bill tel qu'il est maintenant. Je suis moi-même prêt à examiner s'il ne serait pas désirable d'accepter des amendements, au cas où je ne pourrais obtenir de la Chambre l'adoption du bill dans sa forme actuelle; mais je ne suis pas disposé à accepter un seul amendement de n'importe quelle nature, si j'ai la certitude que la majorité de cette Chambre est prête à adopter ce bill.

L'honorable M. SHARPE: En d'autres termes, mon honorable ami veut en tirer tout l'avantage politique possible.

L'honorable M. DANDURAND: Eh bien! Je vais répondre immédiatement à mon honorable ami.

L'honorable M. LAIRD: Honorables messieurs, pendant que mon honorable ami va préparer ses munitions, voulez-vous me permettre de dire...

L'honorable M. WATSON: Il est prêt à faire feu maintenant.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami parle d'avantages politiques. Voici ce que je lis dans la *Montreal Gazette* d'hier matin:

Saskatoon, 30 juin. Le message télégraphique suivant, signé par J. T. Douglas, secrétaire, au nom du conseil exécutif des progressistes fédéraux de Rosetown, a été envoyé à John Evans, député progressiste de Rosetown:

Nous avons confiance que vous continuerez à appuyer nos principes. Résistez aux avances des deux partis. Promettez appui à tout gouvernement qui présentera une législation progressiste. N'hésitez pas à voter contre les Tories, même s'il faut sacrifier l'amendement Campbell touchant les prêts agricoles. L'élection est inévitable. Rosetown est prêt. Nous recomman-

dons de consigner au Hansard les instances des progressistes pour obtenir une enquête judiciaire au sujet des douanes.

Ceci indique que ce bill et celui des prêts agricoles ont une portée politique dans ce pays. Hier, j'ai permis à mon honorable ami de révéler ce qui s'est passé au comité, mais il n'a pas ajouté que dans l'après-midi ou le soir du mardi, 22 juin, à la réunion convoquée pour étudier ce bill après que nous avions eu déjà deux autres séances, une motion fut présentée pour demander aux commissaires du grain de venir donner leur opinion sur l'article premier. Et cependant toutes les parties intéressées avaient déclaré qu'il n'était pas nécessaire d'obtenir l'opinion des commissaires au sujet de cet article premier. Je m'opposai à la motion, parce que je croyais qu'elle serait cause d'un trop long retard que le pays verrait d'un œil soupçonneux. De fait, en passant à Toronto, lundi soir, je me rendis compte que notre attitude au sujet de la Loi des grains pouvait avoir un effet sur la majorité de la Chambre des Communes. Je n'ai pas soulevé cette question au comité. Mardi matin, à dix heures et demie, l'honorable représentant de Middleton (l'honorable W. B. Ross) demanda l'ajournement du comité pour permettre à nos amis du parti conservateur d'assister au caucus. J'ai cru qu'ils devaient se réunir avec leurs confrères des Communes. Après cette réunion le soir, à l'assemblée du comité, il y avait un désir apparent de retarder la prise en considération de ce bill. En dépit du fait que les deux partis avaient déclaré qu'il n'était pas nécessaire d'appeler les commissaires du grain, leur présence fut requise, et ainsi fut causé un retard de trois ou quatre jours. Voici que nous sommes maintenant dans les affres d'une crise politique et le bill des grains est devant nous. J'aurais désiré que le Sénat pût en disposer beaucoup plus tôt afin qu'on ne soupçonnât pas que la situation qui existe ailleurs exerce une influence sur l'action du Sénat. Il fallut en passer par la décision de la majorité. J'admets que la semaine suivante, lorsque mon très honorable ami (le très honorable sir George E. Foster) exprima son désir d'entendre l'opinion des commissaires du grain sur le deuxième article, cette demande fut jugée raisonnable; mais il n'y avait aucune base solide pour demander d'entendre cette opinion sur le premier article, le mardi, alors que les deux partis avaient déclaré qu'il était inutile d'appeler les commissaires du grain. Je voyais bien que le Sénat s'exposait à des attaques et serait accusé de négligence et de lenteur en retardant ce bill quand une crise sévissait ailleurs. Que mon honorable ami le saché, je réprovoie ses paroles qui m'imputent des motifs politiques. Je veux lui rappeler que ce